

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

Le 1^{er} octobre 2024 Par vidéoconférence « Teams »

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente du Comité déclare la séance ouverte à 16 h 30 et procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Titre	Nom
Membres du Comité	
Conseillère et conseiller scolaire	Michelle Mailloux, présidente Langis H. Dion
Services de counselling Hearst-Kapuskasing - Smooth Rock Falls	Simon Dubosq
Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario	Véronique Bélanger
Service à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario	Lauren Smith
Centre de ressources Cochrane Temiskaming	Lisa Drobny, vice-présidente
Personnes ressources	
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Agente de supervision	Angèle Rivard
Directrice des Services à l'élève	Dinah Charland
Secrétaire de séance	Mélisane Meunier

Sont absents :

Membres représentant les parents	Geneviève Bureau Paul Doyon
Association canadienne pour la santé mentale Cochrane- Timiskaming	Kelsey Charbonneau

2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

L'agente de supervision récite la prière d'ouverture. La présidente nous demande ensuite de réfléchir au territoire sur lequel nous nous retrouvons.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RECOMMANDATION 01 (interne)

Proposée par : L. H. Dion Appuyée par : L. Drobny

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 1^{er} octobre 2024.

Adoptée

4. <u>DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS</u>

Aucune déclaration de conflits d'intérêts de la part d'un membre du Comité n'est soulevée.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

5.1 <u>Réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 4 septembre 2024</u>

RECOMMANDATION 02 (interne)

Proposée par : S. Dubosq Appuyée par : L. Drobny

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 4 septembre 2024.

Adoptée

6. **QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

6.1 Réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 4 septembre 2024

Aucune question n'est soulevée sur le procès-verbal.

7. ÉTUDE DES POLITIQUES

7.1 **Points de recommandation**

Sans objet

7.2 Points de consultation

Sans objet

8. <u>COMMUNICATION ET APPUI</u>

8.1 Formation continue pour soutenir les élèves ayant un handicap (TDAH et TA)

Le CSCDGR poursuit sa collaboration avec la Clinique d'apprentissage spécialisée en 2024-2025 pour organiser des formations sur le Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et les Troubles d'apprentissage. Les sessions se tiendront en octobre aux dates suivantes :

- Le 8 octobre pour la formation TDAH 2 destinée à la cohorte d'enseignants et enseignantes ayant suivi la formation en octobre 2023
- Les 9 et 10 octobre pour TDAH 1 et 2 pour une nouvelle cohorte
- Les 22 et 23 octobre pour Troubles d'apprentissage 1 et 2 (Groupe A)
- Les 24 et 25 octobre pour Troubles d'apprentissage 1 et 2 (Groupe B)

Ces formations témoignent de l'engagement du CSCDGR à favoriser un environnement scolaire inclusif et propice à la réussite et au bien-être de tous les élèves.

8.2 <u>Données essentielles concernant le profil d'éducation spécialisée au sein du</u> CSCDGR

Le secteur des Services à l'élève du CSCDGR a présenté des données clés sur l'éducation spécialisée, incluant le financement, la dotation en personnel, et les services offerts en orthophonie et en analyse comportementale appliquée. La présentation comprenait également des informations sur les services du Consortium Centre Jules-Léger.

Au CSCDGR, 963 élèves sur 5 401 ont un plan d'enseignement individualisé (PEI) ce qui représente 17,8 % de nos élèves ou 1 sur 5 élèves qui requiert de l'aide supplémentaire. Ces données permettront à l'équipe des Services à l'élève d'améliorer et renforcer les services offerts et à identifier les élèves à risque.

Plusieurs services en orthophonie et en analyse comportementale appliquée (ACA) ont été offerts dans les trois régions du CSCDGR pendant l'année scolaire 2023-2024 :

Services ACA

- 16 évaluations région centre
- 8 évaluations région sud
- 8 évaluations région nord

Services d'orthophonie

- 80 évaluations région centre
- 10 évaluations région sud
- 68 évaluations région nord

Les points essentiels portaient aussi sur la prestation des cours AVIS, l'approche de la pyramide d'intervention et l'organisation des horaires. Cette présentation, destinée aux enseignants et enseignantes ressources en éducation spécialisée, visait à fournir une vue d'ensemble de la situation actuelle et à encourager des discussions pour améliorer les services aux élèves ayant des besoins particuliers.

8.3 <u>Mise à jour des services en ergothérapie – Centre de traitement pour enfants</u> Cochrane Temiskaming (CTECT)

Le CTECT met en place un nouveau modèle d'intervention à plusieurs niveaux pour les services d'ergothérapie en milieu scolaire durant l'année scolaire 2024-2025. Ce modèle se concentre sur l'intervention universelle (niveau 1), accessible à tous les élèves en classe, et vise à offrir des stratégies pour soutenir les habiletés motrices, les soins personnels et le traitement sensoriel. La procédure de référence sera gérée par l'enseignant ressource en éducation spécialisée, et des interventions plus ciblées (niveaux 2 ou 3) seront disponibles après évaluation pour les élèves nécessitant un soutien supplémentaire.

Les enfants déjà référés ou sur liste d'attente seront inclus dans ce modèle, et ceux qui recevaient des services individuels seront réassignés au niveau de service adéquat. Les ergothérapeutes effectueront des visites en septembre pour répondre aux besoins urgents. Une lettre a été envoyée aux parents le 20 septembre 2024 pour obtenir leur consentement et faciliter la planification. Le CTECT demeure disposé à répondre aux questions.

8.4 <u>Formation pour les enseignants et enseignantes ressources en éducation spécialisée</u> (ERÉS)

Au début de septembre, l'équipe des Services à l'élève a organisé une formation en deux parties pour les enseignants et enseignantes ressources en éducation spécialisée (ERÉS) par l'entremise de la plateforme TEAMS. Les sessions ont eu lieu les 4 et 5 septembre 2024 pour les ERÉS ayant deux ans ou moins d'expérience. Une deuxième partie a été présentée le 12 septembre pour les ERÉS avec plus de deux ans d'expérience.

Les thèmes abordés incluaient le plan d'enseignement individualisé (PEI), le profil d'éducation spécialisée, le plan de sécurité, ainsi que l'utilisation de la plateforme Aspen. La directrice des Services à l'élève a aussi partagé des données clés sur les services en éducation spécialisée de l'année scolaire 2023-2024.

La majorité des ERÉS ont participé à la formation, et quelques directions d'écoles en ont profité pour se mettre à jour. Pour pallier la pénurie de personnel, la session a été enregistrée afin que les personnes absentes puissent la visionner ultérieurement.

Cette formation a contribué à une mise en œuvre uniforme des pratiques en éducation spécialisée au sein du Conseil.

8.5 Plan annuel de travail

Le plan de travail annuel du CCED mis à jour est reçu.

RECOMMANDATION 03 (interne)

Proposée par : M. Génier Appuyée par : G. Bureau

QUE soient reçus les points d'information sous l'article « Communication et appui » tels que présentés au Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 1^{er} octobre 2024.

Adoptée

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION 04 (interne)

Proposée par : S. Dubosq Appuyée par : M. Génier

QUE la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 1^{er} octobre 2024 soit levée à 17 h 12.

Adoptée